

## **Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Encaissement d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le service des publics**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Au cours de l'année 2007, le service des publics a proposé différentes activités en direction des jeunes publics et des adultes dont le but a été d'animer le musée. Elles ont été l'occasion pour de nouveaux visiteurs de découvrir le Musée et ont permis au public scolaire et à leur famille d'y revenir à titre individuel.

Parmi les temps forts de ces animations, on peut citer :

- «La nuit des musées», opération nationale, à l'occasion de laquelle le Musée a offert, en partenariat avec l'association «Aspro Impro», une chorégraphie en rapport avec l'exposition sur le dessin au XX<sup>ème</sup> siècle.

- «Les enfants du patrimoine», journée spécialement consacrée aux enfants en avant-première des journées du patrimoine.

Lors des vacances scolaires, le Musée a également mis en place des ateliers-découverte pour les enfants sur la technique du portrait en lien avec l'exposition Fragonard.

Puis, dans le cadre de l'exposition «Invention et transgression, le dessin au XX<sup>ème</sup> siècle», plusieurs ateliers thématiques ont été organisés pour mieux appréhender et comprendre la diversité du dessin.

La DRAC a décidé de participer au financement de ces animations et propose d'attribuer à la Ville une subvention de 3 000 € pour le service des publics du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie au titre de l'année 2007.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à encaisser cette subvention de la DRAC et l'inscrire en recettes à réception de la notification sur l'imputation budgétaire 74.322.74718.52000 et à la réaffecter au chapitre 011.322.6068.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 14 décembre 2007.*